

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 4

Artikel: Les Eves genevoises consignées à la porte de l'Eden
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le niveau élevé ordinaire sera de $1 \frac{3}{4}$ pieds au-dessus des plus basses eaux actuelles et de 6 pieds au-dessous du niveau très élevé de 1856.

Le devis pour l'ensemble des travaux s'élève à 14 millions de francs. La Confédération accorde un subside de 5 millions, dont 4,340,000 francs sont alloués au canton de Berne, 360,000 fr. au canton de Soleure, 300,000 fr. aux cantons de Fribourg, Vaud et Neuchâtel.

La dépense à la charge du canton de Vaud sera de fr. 926,400, dont les $\frac{2}{5}$ soit fr. 370,560 seront supportés par la caisse de l'Etat, et les $\frac{3}{5}$ soit fr. 555,840 seront supportés :

1° Par le produit de la vente des terrains gagnés sur les lacs, au profit de l'Etat . . .	Fr. 102,000
2° Pour les $\frac{3}{5}$ de 25,000 fr. plus-value affectée aux maisons d'Yverdon . . .	» 15,000
3° Par une contribution sur les terrains intéressés	» 438,840
	Fr. 555,840

Cette contribution sur les terrains intéressés représente en moyenne fr. 66,75 par arpent.

S. C.

Les Eves genevoises consignées à la porte de l'Eden.

Que les hommes descendent d'un seul couple, comme le veut la Genèse, de plusieurs races, ou même du singe, selon l'avis de quelques savants modernes, il n'en est pas moins vrai que les *Eves* se sont perpétuées à travers les siècles, qu'elles abondent en tout pays, et que le fruit défendu aura toujours pour elles ce charme puissant qui séduisit, dit-on, la première femme.

Si l'Eden nous revient en mémoire, c'est à propos des séances de M. Naville où, seuls, les fils d'Adam étaient admis.

Pour ce fait, peu galant, nous devons en convenir, grande rumeur dans la société féminine de notre ville.

C'était bien réellement cette fois l'arbre de la science du bien et du mal interdit à des *Eves* du XIX^e siècle, sous prétexte de manque de place dans la Salle de la Réformation.

Entre nous, là n'était pas la question; la place se serait facilement trouvée dans un autre local; le vrai mot, c'est que l'orateur n'a pas jugé bon de familiariser les femmes avec certaines objections philosophiques nécessairement soulevées devant un auditoire *barbu*.

Or, à Genève (est-ce un bien, est-ce un mal, nous laissons aux abonnés du *Conteur* le soin de résoudre ce problème), à Genève, disons-nous, les femmes ne s'occupent pas uniquement de toilette, de polkas et de mazurkes, ainsi que leurs voisines d'outre-Jura, ni de la meilleure manière de préparer le thé, les plum-pudings et autres friandises comme le font les Anglaises; elles ne fument pas voluptueusement la cigarette à l'exemple des Italiennes et des Espagnoles, mais elles s'intéressent généralement à tout ce qui nous occupe, sciences,

lettres, arts; elles pensent; aucune question, si grave qu'elle soit, ne leur est complètement étrangère, et sur tous les sujets, elles se forment une opinion raisonnée, souvent très différente de la nôtre, ce que nous ne leur pardonnons pas toujours.

Exclues de l'Eden Naville, où leur imagination se plaisait à rêver tout un monde de merveilles philosophiques et oratoires, les Genevoises écoutaient un peu à la porte, c'est-à-dire qu'elles interrogeaient pères, maris, fils, frères, oncles et cousins, sans compter qu'elles dévoraient avidement chaque compte-rendu des séances; mais tout cela ne faisait qu'augmenter leur supplice auprès duquel celui du fameux Tantale n'était qu'un jeu.

De nos jours, l'amour de l'inconnu ne revêt plus la forme d'un serpent, mais il est toujours prêt à conseiller quelque ruse, et comme les Genevoises aussi bien que les autres femmes ont l'oreille fine quand on leur propose le fruit convoité de la science, nous n'oserions affirmer qu'aucune d'elles ne se soit travestie et n'ait revêtu ses lèvres roses d'une belliqueuse moustache pour forcer la consigne.

Du reste, nous ne ferons pas la guerre aux filles d'Eve pour une semblable peccadille. Dieu nous garde de nous brouiller avec la plus délicate et la plus susceptible moitié du genre humain, nous en serions trop malheureux. Puisque l'orateur pensait être mieux compris, mieux apprécié des barbes et des moustaches, les délinquantes ont dû en porter, il n'est donc pas en droit de se plaindre.

Honni soit qui mal y pense !

En tout cas, s'il est vrai qu'il soit entré des femmes déguisées dans la salle, elles ont été en petit nombre; qu'on juge donc avec quelle satisfaction nos impatientes concitoyennes apprirent enfin que M. Naville leur accordait deux séances.

Les plus avisées se dirent bien que le *combat de la vie* n'était pas ce qu'elles désiraient le plus entendre, qu'on leur retranchait à dessein les questions fondamentales pour les entretenir de la vie pratique, et que tout cela ne promettait pas de satisfaire leur curiosité à l'égard des problèmes philosophiques étudiés précédemment; toutefois elles se joignirent à la foule accourue longtemps avant l'heure où l'orateur devait prendre la parole, et bon nombre d'entr'elles ne purent se placer.

L'Eden, entrevu de la porte, était enfin ouvert, mais l'arbre de la science du bien et du mal en avait disparu. O déception! pas la moindre pomme à mettre sous la dent! La philosophie remplissait à peine un rôle de comparse; au fond, il n'était question que des devoirs de la femme au sein de la famille et de la société moderne, ainsi que de l'influence moralisatrice qu'elle est appelée à y exercer.

Tout cela était fort bien dit, fort éloquent, mais.... (on sait que les *mais* sont des portes ouvertes au mécontentement) mais un sermon, si beau qu'il fût, ne répondait pas aux aspirations de cette foule d'*Eves* qui, venues pour entendre un discours philosophique ouvrant de nouveaux horizons à leur intelligence, n'apprenaient rien qu'elles n'eussent déjà entendu dans les temples.

Disons-nous tous les visages allongés, les bouches pincées, les fronts sombres que nous avons vus sortir de la *Salle de la Réformation* le vendredi 3 et le lundi 6 janvier ? Quelques personnes pourtant, *les bonnes femmes*, étaient charmées et s'extasiaient sur les excellentes choses qu'elles avaient entendues ; malheureusement cette catégorie de femmes-là ne forme chez nous qu'une minorité sans importance. Toutes rendaient d'ailleurs justice au talent de M. Naville ; ce que les plus intelligentes lui reprochaient, c'était de les avoir crues incapables de comprendre les graves questions qu'il avait traitées avec nous. Leur colère provenait d'un amour-propre blessé au vif, qui rendait leur déception plus profonde et plus amère.

Si quelque chose les console maintenant, c'est l'espérance de lire bientôt les discours que M. Naville a faits *aux hommes seuls* ; jusque-là, elles lui gardent rancune.

Que les aimables lectrices du *Conteur* se tiennent donc pour averties ; si M. Naville répète à Lausanne les deux séances pour dames qu'il a données à Genève, dans l'intérêt de leur santé morale, il ne leur accordera pas le moindre fruit philosophique ; en revanche, elles recevront d'excellents conseils, sans compter que l'orateur leur montrera de la façon la plus attrayante ce qu'elles peuvent dans le cercle de la famille et de la société pour le bonheur et la moralité du peuple auquel elles appartiennent. Si elles se contentent de ce fruit permis, nous irons tous désormais chercher nos compagnes au sein de la population lausannoise.

Y.

On a déjà beaucoup trop parlé, sans doute, de l'horrible drame de Moudon, et certes nous n'y revenons point avec plaisir. Nous devons pouvoir nous passer de tels spectacles ; nous n'en avons pas besoin. Ah ! la société, notre pays surtout, serait bien à plaindre si, pour punir quelques infâmes criminels, il devait continuer à recourir à des moyens qui inspirent l'horreur et le dégoût, et laissent après eux, ainsi que l'expérience l'a mainte fois démontré, une si funeste influence.

On ne saurait donc, selon nous, donner trop de publicité à tout ce qui peut contribuer à faire disparaître de nos mœurs un genre de peine qui n'est plus digne que des peuples barbares. C'est dans ce but que nous reproduisons les détails suivants empruntés au *Figaro suisse*, et qui n'ont été donnés par aucun de nos journaux :

« J'étais vendredi dernier à Moudon, dit le rédacteur du *Figaro*, j'y assistais au dénouement de ce drame qui commence comme une idylle, par l'amour de deux enfants, et qui, à travers une série de crimes, s'en vient lugubrement finir sur un échafaud. J'y assistais, non pour mon plaisir, mais parce que je voulais me rendre compte des impressions que peut causer un tel spectacle, m'édifier sur sa *moralité*, voir l'attitude d'une foule devant un bourreau, savoir enfin jusqu'à quel point est vraie la fameuse

théorie de *l'exemple*, l'un des arguments les plus forts des partisans de la peine de mort. »

Après quelques détails sur la foule des curieux qui se pressaient dans les gares et sur les grandes routes, pour se rendre à Moudon, la veille de l'exécution, le *Figaro* continue :

« Nous voici arrivés à Moudon. Quelle foule ! On se croirait au temps où la vieille cité de la Broie recevait dans ses murs les Etats de Vaud. Il s'agit de trouver un gîte : j'erre de l'hôtel du Pont à l'Hôtel-de-Ville ; il n'y a pas un lit nulle part ! A l'hôtel du Pont, enfin, on veut bien me promettre un fauteuil. J'accepte avec reconnaissance !... Salles du café, salle à manger, cuisine, chambres des maîtres de l'hôtel, tout est plein de consommateurs. Et ils ont l'air gai, je vous jure ; la théorie de *l'exemple* ne semble pas s'adresser à eux.

» Tout à coup, au premier étage, s'ouvre la porte d'une chambre. Une trentaine de personnes en sortent, une cinquantaine y rentrent. Qu'est-ce que cela ? J'interroge une servante qui passe.

— C'est, me répond-elle, *la chambre du bourreau* !

» La chambre du bourreau ! Comment ? Il est là, dans le même hôtel que nous, et nous mangerons des mêmes aliments, et nous dormirons sous le même toit que cet homme !...

» Et me voici en présence de M. l'exécuteur des hautes-œuvres. Il est debout derrière une table ; il a l'air assez bonhomme, peu intelligent, front bas ; sa taille est au-dessus de la moyenne ; il paraît vigoureusement constitué. Il ne parle pas français ; mais, dans tout ce monde, nous ne manquons pas d'interprètes.

» Il répond complaisamment à toutes les questions qu'on lui adresse ; il se nomme Vincent Grosholz, il est d'Altorf, canton d'Uri, il a déjà fait deux exécutions capitales ; c'est lui qui a donné le fouet à Ryniker. Et puis, ô surprise ! Le bourreau s'est penché ; sous la table, il prend une boîte, — une sorte d'étui à violon. Il l'ouvre... c'est... c'est *son instrument*, c'est le *glaive vengeur de la Société* ! Touchez-moi ça ! Est-ce assez joli ? un vrai bijoux, pas lourd, cinq livres tout au plus, — regardez cette lame ; ça coupe comme un rasoir ; si on le prêtait bien, M. Grosholz en ferait l'expérience sur l'un de nous ; il est vraiment *bon enfant*, M. Grosholz !

» Il pousse la condescendance jusqu'à recommencer ses explications lorsqu'entre un nouveau flot de populaire, et il fait *des mots*. Des mots de bourreau ! Je me les suis fait traduire, je les ai recueillis à votre intention.

» M. Cérésolé a paru dans la chambre. Quelqu'un signale sa présence à Grosholz et l'engage à ne pas faire cette exhibition du glaive devant l'éloquent avocat :

— Mon instrument est à moi, répondit-il, je l'ai payé, j'ai le droit de le montrer à qui bon me semble.

— Mais, reprend-on, ne savez-vous pas que c'est le défenseur de Freymond ?